

Parc national des Ecrins

Orientation 1.1: Approfondir et partager la connaissance du territoire, et anticiper les évolutions

[...]

- **Mesure 1.1.5. Faciliter le partage de l'information**

Pour mieux valoriser et partager les connaissances acquises au sein des réseaux d'acteurs, et les diffuser plus efficacement aux publics concernés, une structuration des chaînes de l'information (dont l'établissement public du parc est un maillon) s'avère nécessaire. Tout comme une réflexion préalable sur les objectifs de communication, dès la conception des protocoles de collecte/suivi.

On veillera à la fiabilité et à l'accessibilité de l'information, en adaptant les modes de diffusion aux publics cibles, et en s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les actions prioritaires viseront notamment à :

- valoriser les connaissances scientifiques (colloques, articles...)
- valoriser et partager les informations techniques (ouvrages, fiches...)
- informer le grand public (journal local, sorties thématiques de découverte des patrimoines, accueil dans les maisons du parc...)
- constituer un fond documentaire (notamment numérique) spécifique au territoire du parc dans les bibliothèques municipales et les principaux centres de ressources ;
- contribuer à l'enseignement des publics scolaires (voir mesure 1.3.3) ;
- organiser des actions de terrain avec les partenaires locaux (comptages d'animaux par exemple) ;
- mettre en réseau les partenaires du territoire afin de valoriser leurs données et leurs savoir-faire, notamment via des animations locales et des plateformes de communication (sites Internet) ou d'échange de données ;
- pour l'habitat, comprendre les choix bioclimatiques faits au fil des siècles en matière de matériaux locaux et d'orientation.

Le rayonnement du parc national et des acteurs locaux est garanti par une présence accrue auprès des institutions et une politique de communication active. Cette dernière rend compte des modes d'action, compétences, savoir-faire et capacité d'innovation des partenaires du territoire.

Les efforts de communication s'appuieront sur des outils modernes et interactifs (Internet, lettres électroniques, plateformes collaboratives...). Ils porteront sur la construction de l'image et de l'unité du territoire des Écrins, tout en permettant un enrichissement mutuel des connaissances.

Rôles de l'EPPNE: Facilitation de l'accès à l'information relative à ses compétences (flore, faune, changement climatique, gestion du patrimoine bâti...) ; participation à la valorisation des informations détenues par les partenaires ; contribution à la mise en réseau des acteurs techniques et scientifiques...

Contribution attendue des communes adhérentes: Relais de l'information via les bulletins communaux, les sites Internet, les bibliothèques...

Parc national des Ecrins

Principaux autres partenariats à mobiliser: Divers, selon la nature des informations et des thématiques abordées.

Page 50 de la Charte PNE

Référence ID de l'article : #2444

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-05-14 14:57